Image not found or type unknown

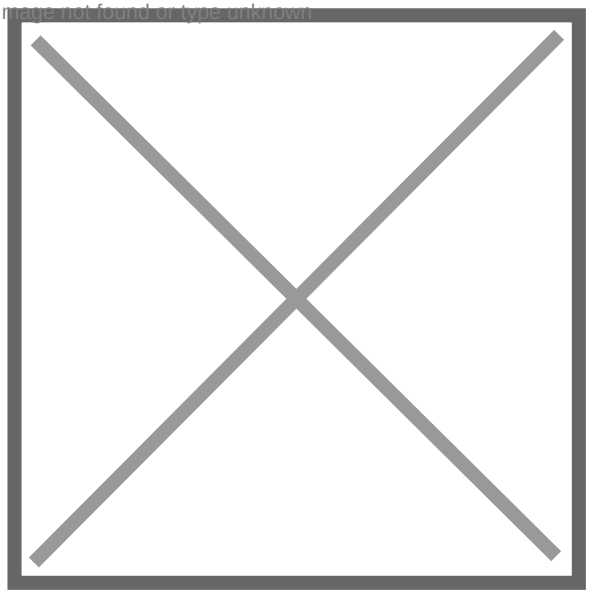

Comment cassé un contrat de location ?

Par **mimie 79**, le **28/01/2008** à **17:41**

bonjour,

voila ça fait maintenant pratiquement 1 an que je suis dans mon lgt et je n'ai tjrs pas d'état des lieux le contrat de loc est à mon nom et celui de mon ex-conjoint qui ne vit plus avec moi depuis 11 mois mon propriétaire à brutalisé mon conjoint actuel et ne veut pas le mettre sur le contrat de loc. j'aimerais partir de ce lgt sans faire mon préavis car si tt va bien j'accouche dans 3 mois et je n'en peux plus de cette situation d'autant plus qu'il y a des travaux à faire (la terrasse n'a pas d'évacuation donc quand il pleut ça inonde et quand il gèle c'est une vrai patinoire, le tout à l'égout déborde dehors cela laisse une visoin et une odeur peu sympathique) et que le propriétaire ne veut pas les faire. Que dois-je faire et que puis-je faire ?

merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés